

Informations de base	
2004/0172(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure caduque ou retirée
Lutte contre la fraude communautaire: assistance administrative mutuelle pour la protection des intérêts financiers de la Communauté Subject 8.70.04 Protection des intérêts financiers de l'UE contre la fraude	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	CONT Contrôle budgétaire		DUCHOŇ Petr (PPE-DE)
			22/09/2004
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
			Date de nomination
	BUDG Budgets		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
	ECON Affaires économiques et monétaires		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
	JURI Affaires juridiques		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
	Office européen de lutte antifraude (OLAF)		ŠEMETA Algirdas